

Coordinateur du Cours:

Hilde Buttiëns

Directeur du Cours:

Patrick Kolsteren

Secrétaire du Cours:

Titania Vandeveldde

tmih@itg.be

Tel: +(32)3 2476661

Fax: +(32)3 2476573

(MT&SI)

*pour professionnels de la
santé détenteurs d'un
diplôme universitaire*

Le certificat postgraduat en Médecine Tropicale et Santé Internationale offre aux professionnels de la santé une formation générale mais introductive et interdisciplinaire. Le cours associe des connaissances théoriques et pratiques en sciences biomédicales et cliniques à une approche systémique de l'organisation des soins de santé et du contrôle des maladies. L'étude des politiques internationales de santé et l'apport spécifique des sciences sociales aideront les étudiants à saisir la complexité de la santé et des soins de santé dans les pays à faibles revenus. L'intégration de ces diverses disciplines est une caractéristique essentielle du programme.

Pour la plupart des étudiants, ce cours sera le début d'une carrière stimulante dans la santé internationale. Pour d'autres, ayant déjà une expérience du terrain, il offrira une perspective générale nécessaire avant d'entamer une spécialisation. Avec sa nouvelle structure flexible, en deux modules, les étudiants ont le choix entre une inscription au programme complet ou à un module de leur choix.

1. PROGRAMME

Module 1: Introduction à la Santé Internationale (15 semaines, 20 crédits ECTS)

La situation de santé, les problèmes de santé et les soins de santé dans cette mondialisation si rapide sont extrêmement divers et difficiles à capturer avec seul le langage de la médecine, aussi bien pour l'évaluation d'une situation que pour l'action à entreprendre. Les problèmes s'étendent de très simples, du genre technique, - quand ce qu'il faut faire est évident et disponible -, à des problèmes plus défiants comme s'occuper d'être humains dans des organisations de soins de santé ou encore les processus très complexes de prises de décisions à niveaux politiques nationaux et internationaux, impliquant valeurs, intérêts et pouvoirs.

Ce premier module offre une base d'évidence théorique et une série de structures de base conceptuelles, de modèles et outils aux participants d'analyser les problèmes de santé au niveau de la population et de saisir la logique des stratégies de contrôle, de s'initier au planning et à l'exécution des services de soins de santé, de s'initier à la spécificité de prestation de soins dans un cadre de ressources faibles (médecine dans les tropiques par rapport à médecine tropicale). Des données de sciences sociales et politiques de santé compléteront ce large tableau de la santé internationale.

Le module entier est structuré en 7 blocs thématiques:

- 1) Les maladies à transmission vectorielle: une approche compréhensive pour la prévention et le contrôle ;
- 2) Prise en charge intégrée de la tuberculose ;
- 3) VIH/sida : du patient à la politique de santé ;
- 4) La maternité à moindre risque : un problème complexe nécessitant une approche systémique;
- 5) La santé de la prochaine génération ;
- 6) Organisation de soins de santé en situations d'urgence ;
- 7) Les prestations de soins pour des populations définies.

Les blocs thématiques sont précédés par une introduction de 3 semaines pendant lesquelles on enseigne aux étudiants les concepts et méthodes de base en santé publique,

d'épidémiologie et de statistiques. Il y a également une série de séminaires introductifs d'un éventail de sujets se rapportant à la santé internationale. Les concepts et méthodes introduites pendant les 3 premières semaines sont tous d'application dans chacun des blocs. Les trois premiers blocs thématiques utilisent comme point de départ de discussions de santé internationale importantes des problèmes de santé spécifiques, alors que les quatre blocs suivants adressent les dispositions de soins de santé pour des groupes sociaux spécifiques, offrant ainsi des opportunités stimulantes permettant d'intégrer les perspectives de différentes disciplines comme les sciences biomédicales et cliniques et le contrôle des maladies. Ce Module 1 permet également aux étudiants de développer certaines compétences de base comme l'interprétation des résultats de laboratoire, la lecture critique des publications scientifiques ou l'application des méthodes et outils statistiques et épidémiologiques de base. Plusieurs devoirs individuels ou travaux de groupe suivis défient les étudiants à intégrer les connaissances et les compétences acquises. Toutes les unités d'étude, - les deux semaines d'introduction, les 7 blocs thématiques et les travaux -, sont obligatoires.

Objectifs pédagogiques de ce module 1 :

- comprendre les déterminants de la santé en général et des comportements en matière de recours aux soins en particulier ;
- analyser les principaux aspects biomédicaux, cliniques et épidémiologiques des grands problèmes de santé dans des pays en développement afin de maîtriser leur prévention et leur contrôle aussi bien au niveau de la population qu'au niveau individuel ;
- organiser les services de soins primaires tenant compte des critères de priorité locales et les ressources disponibles ainsi que la perspective des communautés et des patients ;
- décrire les problèmes importants et les principales bornes en politique de santé internationale et la coopération au développement.

Module 2 : Sciences cliniques et biomédicales de maladies tropicales (8 semaines, 10 crédits)

Ce cours consiste en une formation spécialisée en maladies tropicales pour médecins d'une part et licencié(e)s en sciences biomédicales ou pharmaceutiques d'autre part. L'objectif principal de ce module est de proposer une formation avancée en médecine tropicale (le diagnostic et la prise en charge) de maladies tropicales puisque ce genre de formation n'est pas ou peu couvert par les curricula universitaires.

Programme du Module 2 pour médecins :

Les principaux sujets sont : pathologie descriptive des maladies tropicales ; pratiques de laboratoire, focalisées sur les maladies tropicales et les tests diagnostiques disponibles en milieu à faibles ressources ; prise de décisions cliniques. Les autres sujets présentés sont : dermatologie, ophtalmologie, insuffisances alimentaires, pédiatrie, infections opportunistes et à transmission sexuelle. L'histoire naturelle et la prise en charge de la tuberculose et le VIH/Sida (excepté les infections opportunistes) sont traitées durant le Module 1..

Objectifs pédagogiques du Module 2 pour médecins:

- maîtriser les caractéristiques biomédicales, cliniques et épidémiologiques des maladies tropicales et des déficiences nutritionnelles ;
- exécuter des tests de laboratoire et interpréter leurs résultats ;

- classer les diagnostics les plus appropriés selon leur vraisemblance, envisager les diagnostics différentiels et discuter la gestion clinique des cas dans les pays à revenu faible ou intermédiaire à travers une analyse poussée du contexte épidémiologique, des constatations cliniques et épidémiologiques, des résultats des examens de laboratoire et de radiologie, tout en prenant en compte le manque de ressources.

Programme du Module 2 pour scientifiques biomédicaux et pharmaciens:

Les problèmes appliqués aux maladies tropicales et à la gestion du laboratoire ; la formation de techniques de laboratoire et conférences sur les capita selecta forment la plus importante partie du programme. Comme on se focalise sur les laboratoires dans les milieux à faibles ressources, les sessions de laboratoire et discussions en profondeur sur les techniques moléculaires ne font pas partie du curriculum.

☞ **Dépendant du nombre d'inscrits l'IMT peut décider de ne pas organiser ce programme spécial pour licenciés en sciences biomédicales.**

- décrire l'histoire naturelle des maladies tropicales ;
- s'entretenir des cas cliniques avec les cliniciens ;
- gérer un laboratoire de district dans un milieu à faibles ressources.

2. METHODES D'ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN AUX PARTICIPANTS

Le cours consiste en une combinaison de cours classiques, de classes interactives, de travail individuel et d'exercices en équipe ainsi que de cours pratiques de laboratoire et d'apprentissage par problèmes appliqués. Les enseignants ont tous une large expérience d'outremer et viennent de tous les départements de l'IMT. D'autres enseignants externes reconnus complètent le programme dans des domaines d'expertise spécifiques. A côté des professeurs, les participants reçoivent également le soutien du coordinateur de cours concernant les aspects académiques et de programmatiques du cours.

3. EVALUATION ET CERTIFICAT

A la fin du module 1, des examens théoriques sont organisés consistant de questions à choix multiple et de questions de synthèse. A la fin du module 2 un examen théorique (questions à choix multiple) et un examen oral sont organisés, ainsi qu'un examen de laboratoire pratique. Par module, les étudiants reçoivent un certificat de crédits. Les médecins qui réussissent aux examens des deux modules obtiennent le Certificat de Postgraduat en Médecine Tropicale et Santé Internationale de l'IMT ; les scientifiques biomédicaux et pharmaciens obtiennent le Certificat de Postgraduat en Sciences Tropicales Biomédicales et Santé Internationale.

4. DUREE DU COURS ET CREDITS

Le programme complet (Module 1 et 2) durera 5 mois. Le Module 1 débute le second lundi de septembre et se termine au début des vacances de Noël en décembre (15 semaines). Le Module 2 commence début janvier et se termine fin février (8 semaines). Le programme est à temps plein de 600 heures de contact équivalent à 30 crédits. Les étudiants sont supposés consacrer 15 à 20 heures par semaine à l'étude personnelle et aux travaux de groupe.

5. LANGUE

Le cours est organisé simultanément en français et en anglais.

Cependant, les étudiants qui suivent le cours en français, doivent avoir une connaissance passive de l'anglais, afin de pouvoir accéder à la littérature scientifique en anglais, et doivent soumettre un certificat de connaissance de l'anglais. Le Module 2 pour scientifiques biomédicaux et pharmaceutiques sera uniquement organisé en anglais.

6. CONDITIONS D'ADMISSION

Les personnes désirant s'inscrire aux Module 1 et 2 doivent être titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou d'une maîtrise (licence dans l'ancienne dénomination) en sciences biomédicales ou pharmaceutiques (avec un minimum de 240 crédits ECTS). Pour le Module 1 d'autres professionnels de la santé, comme les économistes de la santé et les sociologues, peuvent s'inscrire à condition d'avoir un grade académique (min 240 crédits ECTS, minimum 4 ans d'études académiques à temps plein) et une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine de la santé internationale dans les pays de ressources faibles. Infirmier(e)s et sages-femmes ayant un diplôme universitaire (master) peuvent également introduire une demande d'inscription à condition d'avoir au moins un an d'expérience professionnelle.

Pour raisons organisationnelles, un maximum de 40 étudiants est admis dans chaque groupe linguistique. Les places sont accordées sur base du principe 'premiers venues, premiers servis'.

Les formulaires d'inscription peuvent être téléchargés du site web de l'Institut, www.itg.be (cours et formations > programme de cours > certificats de postgraduat). Les dates limites des inscriptions sont indiquées sur le tableau récapitulatif de notre brochure ou sur notre site web.

7. ACCREDITATION

Module 1 est reconnu comme 'cours de base' (core course) pour un Master en Santé Internationale dans le réseau tropEd (www.troped.org). Pour les médecins et scientifiques biomédicaux/pharmaceutiques qui désirent continuer avec un Master immédiatement après achèvement du Module 1, un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle est nécessaire

8. DROITS D'INSCRIPTION ET BOURSES D'ETUDE

Vous trouverez les informations dans le tableau récapitulatif de notre brochure ou sur notre site web www.itg.be (cours et formations > programme de cours > certificats postgraduats). Les frais d'inscription couvrent également les notes de cours.

Il n'y a pas de bourses institutionnelles pour ce cours. Une fois l'inscription approuvée, les paiements peuvent s'effectuer par virement sur le compte en banque de l'IMT n° 220-0531111-72 (Fortis, 3, Montagne du Parc, 1000 Brussel), BIC/SWIFT : GEBABEBB, IBAN BE 38 2200 5311 1172.

Aux étudiants de nationalité belge utilisant les 'chèques formation' pour payer une partie des droits d'inscription la somme de ces chèques sera remboursé après réception (emploi.wallonie.be/THEMES/FORM_PROF/cheques_formation.htm).

Si pour des raisons indépendantes de sa volonté, le candidat ne peut participer au cours, les droits d'inscription, diminués de 15% pour frais administratifs, lui pourront être remboursés.